

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE CAS DES EMPLOYÉS MIS À PIED À LA BASE D'ENTRETIEN D'AVIONS À WINNIPEG

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Vu les importantes réductions de personnel à la base d'entretien des aéronefs de Winnipeg et les engagements antérieurs envers le gouvernement du Manitoba et les anciens employés d'Air Canada selon lesquels la base serait maintenue comme entreprise viable pendant un certain nombre d'années, puis-je demander si le ministère a élaboré des projets pour le emploi des centaines d'employés qui sont licenciés?

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, il est exact que l'Aviation des États-Unis se propose d'éliminer graduellement son programme T-39. Cela se produira au cours des mois d'été, et il y aura encore des avions qui arriveront à la base jusqu'en septembre. Au cours de cette période, mon ministère et d'autres aviseront aux moyens d'augmenter le volume de travail.

* * *

LES TRANSPORTS

LA LOI NATIONALE SUR LES TRANSPORTS ET LES SERVICES-VOYAGEURS DES CHEMINS DE FER

M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Hier, monsieur l'Orateur, le gouvernement a reçu un important mémoire de l'Association des employés de chemins de fer du Canada. Ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre ou ses fonctionnaires ont-ils l'intention de modifier la loi nationale sur les transports de façon à formuler de nouvelles directives en vue de l'élaboration d'une politique plus positive et appropriée en matière de services-voyageurs au Canada?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, et je consulterai le compte rendu, car cela m'a semblé assez bien comme préambule.

* * *

LES POSTES

LES LIVRAISONS DANS LES GRANDS IMMEUBLES ET LES CENTRES COMMERCIAUX

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Je voudrais poser une question au ministre chargé des Postes. Le ministère des Postes a-t-il pour politique, comme le prétend le président du syndicat des postiers, de réduire les livraisons dans les tours d'appartements, les immeubles de bureaux et les centres commerciaux?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre sans portefeuille): Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Dinsdale: Le ministre peut-il donner l'assurance que la sécurité de l'emploi n'est aucunement menacée, comme l'a déclaré le président du syndicat?

L'hon. M. Côté: Nous avons engagé 600 facteurs de plus qu'en 1969.

L'AFFRANCHISSEMENT DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT

M. Cliff Downey (Battle River): Ma question également s'adresse au ministre dont relèvent les Postes. A-t-on apporté aux règlements postaux quelque modification qui exige l'application de timbres-poste sur les déclarations d'impôt adressées au Centre des données fiscales à Ottawa?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre sans portefeuille): Il a toujours fallu les affranchir.

* * *

NORD CANADIEN

FARO (YUKON)—L'AMÉNAGEMENT D'UNE USINE D'ÉPURATION DES EAUX-VANNES

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Son ministère envisage-t-il de construire une usine d'épuration des eaux-vannes à Faro, au Yukon, étant donné que le gouvernement fédéral doit y aménager le nouveau centre urbain?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je vais prendre cette question comme préavis. Je m'informerai, et je communiquerai directement avec l'honorable député à ce sujet.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

LE MINISTÈRE ET L'AFFAIRE LAVELL

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Un observateur de son ministère suit-il l'affaire Lavell qui est actuellement devant les tribunaux?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas s'il se trouve quelque fonctionnaire sur les lieux, mais nous suivons avec beaucoup d'intérêt les procédures judiciaires qui se déroulent présentement en Ontario.

[Traduction]

M. Nesbitt: Le ministre pourrait-il s'engager à faire droit à M^{me} Lavell au moyen d'une loi ou d'un règlement si les tribunaux en sont incapables?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député prête à controverse.